

Procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Du 20 juin 2008

A.U.C.B.A (Association Unie Contre les Bruits Aériens)

Chemin de Malvoisin

83440 FAYENCE.

Le 20 juin 2008 à 18 heures, les membres de l'association de l' AUCBA se sont réunis à la Maison du Pays de Fayence.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès verbal, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : 40 personnes présentes, et 56 pouvoirs.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral et financier, approbation des comptes de l'exercice du 01/01/07 au 31/12/07
- Modifications du nombre de membres administrateurs , «.. de douze au moins et de quinze au plus.. »
- Situation préoccupante : Menaces d'un aérodrome commercial sur le terrain de Fayence-Tourrettes
La délibération d'usage restreint telle qu'elle a été votée au printemps 2007 est toujours en cours d'instruction par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). Le syndicat mixte (Conseil Général et communes de Fayence et Tourrettes) réuni en avril 2008 après les élections municipales n'a pas encore désigné son Président. Une remise en cause de la part de nos élus municipaux serait inacceptable.
- Questions diverses

1 PRESENTATION DE L'AUCBA (29/05/2004)

1. 1. RAPPEL OBJET

« Cette association a pour but de préserver une certaine qualité de vie face à la menace des nuisances occasionnées par la venue des ULM, des hélicoptères, des engins volants bruyants ; tout en préservant l'activité du centre de vol à voile.»

1.2. OBJECTIFS

La concrétisation de l'usage restreint, afin que l'aérodrome soit réservé exclusivement au centre de vol à voile & services de secours..

AUCBA est pour le maintien d'une qualité de vie et la pérennisation du centre de Vol à Voile, patrimoine du Pays de Fayence, seule activité aéronautique, orientée vers un développement durable *. Une opportunité non négligeable, pour la sauvegarde de cet immense espace vert ...

*« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » (rapport Bruntland)

2 RAPPORT MORAL

- 10/01/2007 Vœux intercommunaux sur Montauroux,
Mr CAVALLIER prend position pour l'usage restreint et confirme publiquement qu'il sera
présent au rassemblement du 27/01/2007
- 10/01/2007 C.A. élargi, annonce de la manifestation
27/01/02007 Rassemblement, AUCBA - ACPE
Evènement positif 300 personnes
Seul Mr CAVALLIER est présent, absence notoire des quatre élus communaux.
Présence des associations : AAPCA,(club des vélivoles) ADVLM (association Défense de la
vallée de La Môle), LACOVAR (Assos Corniche d'Or Varoise)
On peut remarquer la présence de Mr Camille BOUGE derrière la banderole.....
- 08/02/2007 Réunion du syndicat mixte
Vote du syndicat mixte pour l'usage restreint
Vote Communes Fayence et Tourrettes : 3 abstentions, 1 voix « CONTRE » (Mr Pujol =
Tourrettes)
Vote Département : 4 voix « POUR »
- 26/04/2007 Rencontre avec Mr CAVALLIER, pour faire le point sur les réactions suite à la prise de décision
- 24/06/2007 Ecobio sur Tourrettes
- 20/11/2007 Rencontre avec Mme La Sous-préfète, entretien très décevant, aucune écoute sur la préservation
d'une qualité de vie
- 01/12/2007 Entretien avec l'AAPCA, suite à l'entrevue avec La Sous-préfète
- 10/01/2008 Vœux intercommunaux sur Fayence, Mr CAVALLIER réaffirme l'objectif « usage restreint » .

Elections Municipales et Cantonales 9 & 16 Mars 2008

Nous avons adressé un courrier questionnaire à chacun des candidats

En ce qui concerne les élections cantonales, MR UGO a répondu positivement. .quant à Mr CAVALLIER cf , « une crédibilité politique » dans la publication de sa campagne électorale

Mais en ce qui concerne les élections municipales, les réponses des candidats, au questionnaire, sont difficilement exploitables, car il y a une certaine hésitation à prendre position pour la majorité d'entre eux (avec réponses très tardives...)

19 février 2008 Entretien Mr TRUC
Entretien Mme Leslie DEVOS
22 février 2008 Entretien Mr BOUGE, Mme PEZAIN, Mme BARACCA, Mr M. RAYNAUD, Mr GIRAUD
26 février 2008 Entretien Mr UGO
28 février 2008 Débat public Mr COULOMB
1 mars 2008 Débat public Mr CAVALLIER
3 mars 2008 Débat public Mr UGO
6 mars 2008 Débat public Mr FABRE

Le rapport moral est approuvé et adopté à l'unanimité.

3 RAPPORT FINANCIER

TABLEAUX COMPTABLES 01/01/2007 au 31/12/2007

BILAN

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
		Report à nouveau	456
		Résultat de l'exercice	93-
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Disponibilités	218		
Crédit agricole...213			
Caisse5			
Charges constatées avanc.	146		
TOTAL	456	TOTAL	363

COMPTE DE RESULTAT

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		AUTRES PRODUITS	
60 Fournitures administratives	272	75 Produits de gestion..... courante.....	1 127
61 Primes d'assurances	283	Cotisations 815 Dons 312	
62 Publicité, publications site, tracts....	324		
62 Réceptions,	61		
62 Frais postaux	281		
TOTAL DES CHARGES	1 220	TOTAL DES PRODUITS	1 227
Résultat bénéficiaire		Résultat déficitaire	93-
TOTAL	1 220	TOTAL	1 220

Nous comptabilisons 163 adhérents pour 2006, chiffre toujours stable par rapport à 2007. Pour 2008, la cotisation reste inchangée, cinq euros pour les membres actifs.

Nous tenons à remercier les membres donateurs de l'année 2007 .

L'AUCBA compte un membre bienfaiteur qui nous a versé la somme de cent euros : nous la remercions particulièrement.

Le rapport financier est approuvé et adopté à l'unanimité

4 MODIFICATION DES STATUTS

Aujourd'hui nous sommes 12 membres au C.A. au lieu de 14, deux personnes sont démissionnaires, Mr ROCHETTE Jean-Paul, candidat libre à la mairie de Tourrettes et Mr GALATEAU Michel.

Dans un souci d'introduire de la souplesse dans le fonctionnement du CA, nous souhaitons ramener le nombre de membres entre 8 et 12.

Article 9 – Conseil d'Administration

« L'association est dirigée par un conseil comprenant 8 (huit) membres au moins et 12 (douze) membres au plus, élus pour trois années par l'assemblée générale.... »

La modification du nombre de membres du conseil d'administration a été approuvée à l'unanimité.

5 USAGE RESTREINT une volonté politique fragilisée

02/2007 Vote du syndicat mixte pour un déclassement prononcé par l'Etat.

Suite aux mutations domaniales, loi 08 2004, le syndicat mixte (groupement de collectivités territoriales Communes Fayence et Tourrettes, et Département) est devenu propriétaire et a voté pour l'usage restreint février 2007.

Il a été mis au vote la demande de changement de la liste 1 à la liste 3 auprès du Ministre en précisant que l'aérodrome de Fayence-Tourrettes ne serait plus ouvert à la CAP mais restreint aux seuls aéronefs autorisés à savoir

Rappel définition : **Aéronefs autorisés :**

Avions, remorqueurs, planeurs...

Aéronefs interdits :

Hélicoptères - Aéronefs ultra légers motorisés type ULM - Ballons

Tous autres aéronefs non autorisés

17 Février 2007 Communication du comité de direction de l'AAPCA

« La décision prise bien évidemment sans enthousiasme, par le syndicat mixte de solliciter le déclassement de l'aérodrome ne peut en effet réjouir personne et certainement pas les passionnés d'aviation que nous sommes.

Il est cependant répété qu'il n'y a pas de solution intermédiaire qui par exemple permettrait de revenir à la situation antérieure, c'est-à-dire celle où des structures (notamment commerciales) n'étaient pas encore implantées sans autorisation de l'aérodrome.... »

08/02/2008

Réponse de la DGAC (division régulation économique) qui instruit le dossier

La DGAC reconnaît les prérogatives du syndicat mixte, propriétaire du terrain, et est dans l'attente d'une confirmation de demande de déclassement de la part du syndicat mixte.

15/04/2008

PREMIERE REUNION DU SMAEVV

Enumération des délégués élus

Mme Raymonde CARLETTI, Conseillère Générale du Canton de Comps

Mme Françoise DUMONT, Conseillère Générale du Canton de St Raphaël

Mr Jean-Pierre SERRA, Conseiller Général du Canton du Muy,

Mr François CAVALLIER, Conseiller Général du Canton de Fayence.

Mr Camille BOUGE, maire de Tourrettes et Mr Guillaume FOREST, adjoint.

Mr Jean-Luc FABRE, maire de Fayence et Mr Jacques NAIN, adjoint.

Mr Cavallier réélu, se porte candidat en tant que Président, mais il se sera que Président de séance car les maires de Fayence et Tourrettes marquent leur désaccord quant à une concrétisation de l'usage restreint. (cf. compte rendu conseil syndical 15/04/2008.) *« Les maires de Fayence et Tourrettes préconisent le dialogue plutôt qu'une intervention des pouvoirs publics non souhaitables. Ils demandent que le S.M. débâte à nouveau sur l'éventuelle demande de déclassement de l'aérodrome, voire que de nouveaux statuts soient élaborés assurant ainsi le développement d'une activité pérenne sur cette plate forme. Ils proposent que l'assemblée élise au préalable les membres du bureau et que le comité syndical débâte ultérieurement de l'usage de l'aérodrome... »*

« Les maires de Fayence et Tourrettes s'engagent à se rencontrer rapidement pour qu'un accord soit trouvé au plus tôt quant à l'éventuelle concertation publique sur l'avenir de la plate-forme et son éventuel usage restreint. Le Comité Syndical prévoit de se réunir à nouveau dans le courant du mois de mai pour l'élection d'un nouveau Président, porteur d'un projet commun ... »

Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur François CAVALLIER, Conseiller Général, Président de séance, qui a donné la possibilité aux associations, de s'exprimer, par un droit d'intervention lors des séances publiques du syndicat mixte... Nous notons que Monsieur CAVALLIER réaffirme sa détermination pour l'usage

restreint en précisant que l'enjeu juridique primordial issu des statuts du syndicat mixte a pour ultime objet, le vol à voile.

ENTRETIENS COMMUNE DE FAYENCE.

11/06/2008 Monsieur Nain remet totalement en cause l'usage restreint tel qu'il été voté, ainsi que le fonctionnement du syndicat mixte, les statuts, le nombre de sièges...Il propose la mise en place d'un protocole d'accords...*sauf que le respect de ces accords ou charte reste toujours problématique...*

26/06/2008. Mr FABRE se repose sur son programme électoral. (Cf. « *Soutenir l'ouverture d'activités complémentaires compatibles avec le vol à voile* ») et marque sa désapprobation pour le seul vol à voile.

Cette proposition est porteuse d'une augmentation des nuisances sonores et de la pollution, avec le risque d'un développement non maîtrisé, une mise en place d'un Plan Exposition Bruit, qui basculera rapidement en Plan de Gêne Sonore.

Nous avons une certaine difficulté à comprendre le réel projet de Messieurs FABRE & NAIN

REFUS ENTRETIENS COMMUNE DE TOURRETTES

Notre demande d'entretien avec Messieurs BOUGE et FOREST n'a pu être satisfaite, plusieurs appels téléphoniques en mairie, sont restés sans suite....

Nous sommes présents au conseil municipal du 30 juin où l'usage restreint n'est plus à l'ordre du jour !.. Nous apprenons en fin de séance que ce sujet sera débattu à « huis clos » le jeudi 3 juillet ...

5 SITUATION ACTUELLE vers un aérodrome commercial ?

Aujourd'hui la situation se détériore, nous constatons la venue journalière d'hélicoptères privés et de Cies aériennes, (transports et écoles de pilotages)...la présence des écoles d'ULM ; d'aéronefs qui traînent des banderoles publicitaires Certains investisseurs immobiliers n'hésitent pas à parler d'hélicoptère à proximité sans désigner l'aérodrome comme tel.

CONCLUSION

L'interruption de la procédure administrative « usage restreint » est déconcertante, cf. courrier du 02/2008 la DGAC a reconnu toutes les compétences du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation du Vol à Voile, pour le déclassement de l'aérodrome...

Un profond désaccord règne au sein du syndicat mixte, ce qui l'empêche, aujourd'hui, de confirmer cette demande de déclassement.

IMPORTANT n'hésitez pas, pour signaler les nuisances,

- à téléphoner à la GTA (Gendarmerie Transports Aériens) sur Nice : 04 93 21 39 09

- à envoyer des courriers à Messieurs FABRE & BOUGE, Vice-présidents du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation du Vol à Voile, Mairie de Fayence .83440 FAYENCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20 heures, clôturée par le pot de l'amitié.

La Présidente

Annie Peyracchia

La Secrétaire

Janine Meyer

DERNIERES INFOS

17/07/2008 DEUXIEME REUNION DU SYNDICAT MIXTE

C'est une réunion très décevante, le désaccord est toujours d'actualité. Les 4 membres du département sont pour l'usage restreint, et les 4 membres des communes sont contre.

Messieurs FABRE et BOUGE ont des idées convergentes, l'usage restreint n'est pas leur volonté, ils nous parlent vaguement d'un projet avec « PEGASE » basé sur SOPHIA ANTIPOLIS..

La délibération de cette réunion ne sera disponible... qu'au retour de la secrétaire partie en vacances d'été !..

Il s'avère que PEGASE est un pôle de compétitivité labellisé qui relève des secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Il faut savoir que le porteur de ce projet est EUROCOPTER, qu'ALCATEL ALENIA SPACE, DASSAULT & AREVA en sont les autres grands groupes fondateurs.

UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT EN SEPTEMBRE, pour l'élection du Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation du Vol à Voile, déterminant sur le devenir du vol à voile et des gens du Pays de Fayence.....